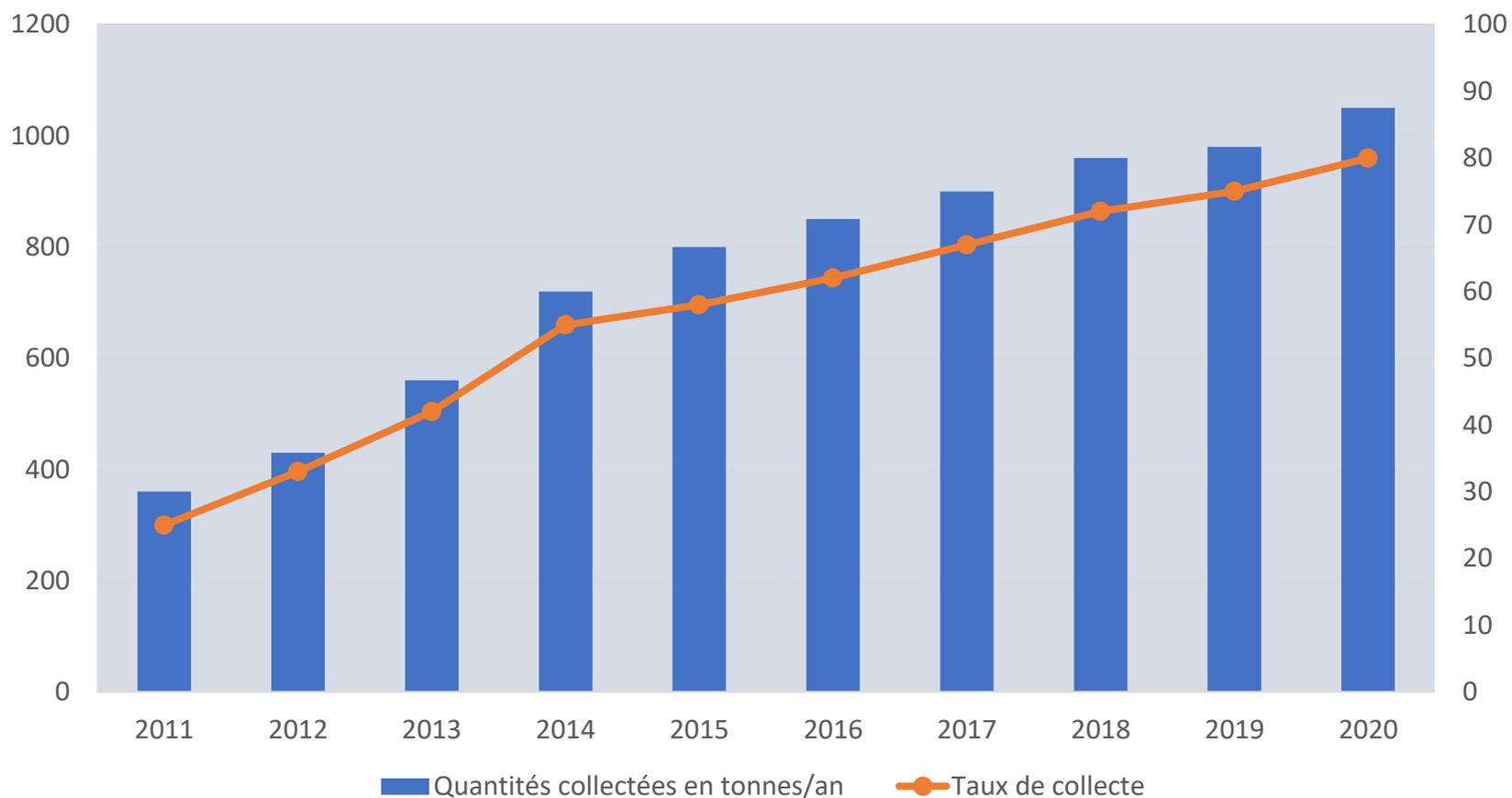


Evolution de la collecte des bidons vides de produits d'hygiène de l'élevage laitier (France 2011-2020)



Source : Rapports d'activité A.D.I.VALOR

Opinion répandue...

« L'élevage laitier contribue de façon visible à la dispersion des emballages en matières plastiques dans l'environnement »

Notre analyse

« Durant longtemps, les recommandations officielles pour éliminer les emballages plastiques vides utilisés en agriculture préconisaient leur incinération à la ferme. A la fin des années 1990, une filière plus vertueuse a été créée en France. Elle s'est attachée successivement à la récupération de différentes catégories de contenants. Un programme de collecte a été mis en place en 2010 par la société A.D.I.VALOR et l'organisme SEPH (Solution Emballages Produits d'Hygiène) en direction des emballages en fin de vie des produits utilisés dans l'élevage laitier. Pour l'essentiel, ils avaient contenu des produits destinés à assurer l'hygiène de la mamelle et surtout, des désinfectants utilisés pour nettoyer le matériel de traite. La profession et l'interprofession laitière (CNIEL) se sont résolument impliquées dans la mise en œuvre de cette action. Depuis lors, les volumes collectés sont en progression constante. En 2020, ils dépassent 80% des emballages commercialisés, soit plus de 1000 tonnes, dont 97% recyclées. Cette action est appelée à se poursuivre car le recyclage des déchets est un axe fort de la Charte des bonnes pratiques d'élevage à laquelle adhèrent la plupart des éleveurs laitiers, représentant 49 000 élevages bovins laitiers et 97% du lait produit en France. »